

GUADELOUPE



Favoriser l'autonomie énergétique grâce à l'autoconsommation d'électricité solaire

« En 2018, j'ai intégré le service éclairage public et transition énergétique de Territoire d'énergie Guadeloupe (Sy.MEG). J'avais en charge la rénovation des points lumineux pour les communes ainsi que l'accompagnement des particuliers pour l'installation de centrales photovoltaïques en sites isolés, fréquents sur l'île. Aujourd'hui, j'ai à cœur de poursuivre les actions impulsées par le syndicat d'énergie en matière de développement des énergies renouvelables à travers des projets d'envergure, favorisant l'autonomie énergétique et la décarbonation du territoire. »

Malik Blirando
Chargé de mission
transition énergétique

Territoire d'énergie
Guadeloupe (Sy.MEG)



MON PROJET COUP DE CŒUR

**Des ombrières
photovoltaïques
pour la mobilité
électrique**

Territoire d'énergie Guadeloupe (Sy.MEG) a mis en place une centrale solaire en autoconsommation qui couvre plus de 80 % des besoins en électricité de son siège durant les heures de travail. Avec ce projet pilote, le syndicat d'énergie compte démontrer la pertinence du dispositif et poursuivre ainsi sa mission d'accompagnement des collectivités sur la voie de la transition énergétique. De surcroît, l'installation solaire est reliée à une borne de recharge publique gratuite, mise à disposition du public, favorisant ainsi le développement de la mobilité verte. Territoire d'énergie Guadeloupe a fait le choix d'installer des panneaux bifaciaux. Cette nouvelle technologie permet de capter le rayonnement solaire non seulement par le haut mais aussi par le bas. Grâce à ce projet innovant, le syndicat intercommunal maximise sa production d'électricité tout en améliorant son empreinte carbone à raison de 12 tonnes équivalent CO₂ par an.

